



Vivre à Lannédern

Bulletin municipal N°42 – Juin 2022

Le mot du Maire



L'été arrive et avec lui s'annonce la programmation festive et culturelle de notre commune.

Espérons que cette saison soit riche en événements et exempte de protocoles et contraintes sanitaires.

Samedi 18 juin, à l'initiative de quelques habitants, nous organisons une matinée afin de débroussailler le chemin de Pont Ty Men. Toutes les mains fortes sont les bienvenues pour ouvrir à nouveau ce sentier de promenade.

Samedi 02 juillet, nous programmons un moment festif et de convivialité à la salle polyvalente. Les élèves de l'école Yves Le Gall démarreront la soirée à 17h30 avec la présentation de leur spectacle de fin d'année. Le thème sera « Le Tour de monde », fil rouge qui a rythmé l'année scolaire des enfants.

Les associations de la commune proposeront quelques animations. Ce sera également

l'occasion pour la municipalité de présenter ses vœux (au mois de juillet !) et d'offrir le verre de l'amitié à l'ensemble des habitants.

Du côté de l'enclos paroissial, l'équipe de bénévoles veillera durant tout l'été à l'ouverture de l'église pour que les visiteurs puissent en apprécier les merveilles.

Une nouvelle exposition est également prévue dans la salle culturelle.

Le 24 juillet, le comité Saint Anne et le comité des Fêtes animeront le traditionnel pardon de Saint Anne (messe, café/gâteaux et jeux).

Pour les amoureux de la mer, le dispositif « bus des plages » de la communauté de commune, qui jusqu'ici ne proposait des départs que de Pleyben, étendra ses liaisons et proposera un départ du bourg Lannédern tous les jours à 13h00 pour les plages de Pentrez à Saint Nic avec un retour à 18h44.

Pauline Caro

Comptes administratifs 2021 et budget 2022



Les résultats de l'exercice 2021 sont les suivants :

- 68 673€ en section de fonctionnement (289 360€ de dépenses, 358 033€ de recettes)
- 24 372€ en section d'investissement (229 201€ de dépenses, 253 574€ de recettes) auquel nous devons soustraire le résultat déficitaire à fin 2020 de 30 065€.

Le résultat à la clôture, toutes sections confondues, s'élève à 62 980€.

Grâce aux efforts fournis et à la maîtrise des dépenses ces deux dernières années, nous avons retrouvé un résultat de clôture positif.

Nous avons soldé les prêts court terme contractés pour financer le FCTVA, dont le remboursement a été perçu. Le recours à la ligne de trésorerie a également été limitée.

L'activité de production photovoltaïque a été transférée dans un budget crée à cet effet. Les

ventes d'électricité permettent le remboursement du prêt transféré du budget principal.

En 2022, l'annuité des prêts (capital + intérêts) s'élèvera à 17000€. Celle-ci tombera à 12 500€ en 2023, un des prêts arrivant à échéance.

Le budget d'une petite commune reste toujours un équilibre fragile et nous devons rester prudents notamment dans un contexte d'inflation.

Néanmoins, au-delà des engagements pris en 2021 et réalisés en 2022 (plan numérique école, nouvelles tables salle polyvalente...), nous avons budgétisé différents investissements pour cette année :

- 72 000€ pour l'aménagement du bourg pour lequel nous percevrons 28 000€ de subvention,
- 20 000€ de travaux pour la voirie
- 8 000€ pour la cantine avec l'achat de matériel (le matériel existant équipera la salle polyvalente) et différents travaux de mise aux normes
- 5 514€ pour l'inventaire des zones humides (subventionné à hauteur de 80%)
- 5146€ pour le solde du financement de la construction de la caserne de Brasparts
- 3 000€ de travaux divers sur bâtiments.

Pour 2022, les taux de fiscalité ont été votés identiques à ceux de 2021.

Comptes administratifs 2021 et budget 2022 par section et par chapitre

SECTION FONCTIONNEMENT					
Dépenses	CA 2021	BP 2022	Recettes	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	89 695,44 €	102 255,00 €	Atténuation charges	31 759,42 €	
Charges de personnel	145 650,47 €	115 010,00 €	Produits des services	24 277,50 €	22 375,00 €
Atténuation de produits	446,00 €	250,00 €	Impôts et taxes	221 372,92 €	191 100,00 €
Dépenses imprévues		4 022,20 €	Dotations	59 773,55 €	62 175,00 €
Virement à l'investissement		29 790,00 €			
Dotation aux amortissements	2 152,80 €	2 152,80 €			
Autres charges de gestion courante	30 351,54 €	29 030,00 €	Autres recettes de gestion courante	12 809,66 €	11 160,00 €
Charges financières	3 839,80 €	3 300,00 €	Produits financiers	0,26 €	
Charges exceptionnelles	17 224,56 €	1 000,00 €	Produits exceptionnels	8 040,31 €	
Total	289 360,61 €	286 810,00 €	Total	358 033,62 €	286 810,00 €

SECTION INVESTISSEMENT					
Dépenses	CA 2021	BP 2022	Recettes	CA 2021	BP 2022
Emprunts et dettes	217 554,19 €	13 850,00 €	Dotations et réserves	125 585,83 €	83 073,01 €
Immobilisations incorporelles		16 106,04 €	Subventions	19 014,61 €	35 733,30 €
Immobilisations corporelles	10 304,44 €	17 200,00 €	Emprunts et dettes	106 820,88 €	
Immobilisations corporelles en cours	1 343,15 €	97 900,00 €	Dotations amortissement	2 152,80 €	2 152,80 €
Déficit reporté		5 693,07 €	Virement section fonctionnement		29 790,00 €
Dotation aux amortissements					
Autres charges de gestion courante			Autres recettes de gestion courante		
Charges financières			Produits financiers		
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		
Total	229 201,78 €	150 749,11 €	Total	253 574,12 €	150 749,11 €

Aménagement du bourg : des premiers travaux en 2022

En novembre dernier, un premier groupe de travail, animé par le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), s'est réuni afin de réfléchir à l'aménagement de notre bourg et particulièrement de sa traversée.

En mars, le CAUE est venu nous délivrer le rendu de ses réflexions qui se sont traduits par la production d'un schéma d'aménagement global.

Plusieurs enjeux d'aménagement ont ainsi été soulevés :

- Salle des Fêtes : définir un programme de rénovation de la salle et des espaces aux alentours, la mettre en relation avec la place de Penn Ar Reun
- Ecole : requalifier le parvis de l'école en relation avec la MAM, sécuriser les modes de déplacement doux.
- Entrée d'agglomération – Ty Jaffré : faciliter l'accès aux habitations, rationaliser le

stationnement et ralentir les véhicules motorisés

- Entrée d'agglomération Ouest : limiter la vitesse et sécuriser les déplacements doux,
- Place Penn Ar Reun : marquer la centralité de cette place et en sécuriser l'accès,
- Place de la Mairie : donner de la visibilité à la mairie, en sécuriser l'accès, simplifier la gestion des espaces verts.

Bien entendu, toute cette programmation se fera dans la durée et nous devrons procéder par étape.

Pour les aménagements aux abords de la RD 14, nous devrons notamment attendre l'enfouissement de la ligne HTA prévu pour 2023 et réfléchir au renouvellement du réseau d'eau potable.

Pour 2022, nous avons prévu de réaménager les places de Penn Ar Reun et de la Mairie. Le budget de cette opération est de 72 000€, subventionné à hauteur de 28 000€.

Informations de la Communauté de Communes

PERMANENCES NUMÉRIQUES

Accompagnement sur rendez-vous, le matin, chaque 4ème jeudi du mois, sur la commune de Lannédern.

Avec l'aide de la conseillère numérique, je deviens autonome et j'apprends à :

- Prendre en main un ordinateur
- Utiliser des applications sur smartphone ou tablette
- Naviguer sur internet
- Gérer mes courriels
- Créer et gérer mes contenus numériques
- Réaliser mes démarches en ligne

POUR RÉSERVER UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL SUR VOTRE COMMUNE, CONTACTEZ FRANCE SERVICES CHÂTEAULIN AU 02 98 16 14 20.

Aline Quéré, conseillère numérique à France Services, effectue des permanences d'accompagnement au numérique dans les communes de la CCPCP.

L'accompagnement individuel s'adresse en priorité

aux habitants qui souhaitent bénéficier d'une aide ponctuelle dans l'usage du numérique.

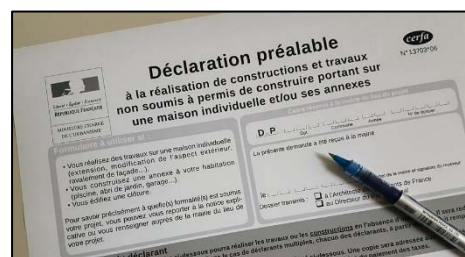
Les personnes seront accompagnées dans l'utilisation de leur boîte mail, de leurs appareils (ordinateur, smartphone ou tablette) mais également pour la création d'un compte personnel sur un site (Pôle Emploi, Caf ou Ameli).

Elle est présente une demi-journée chaque mois dans les 16 communes, hormis Châteaulin dont les habitants pourront rencontrer Aline dans les locaux de France Services.

L'accompagnement individuel dure 40 minutes. Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter leur propre équipement ou utiliser celui qui sera proposé.

Pour réserver un rendez-vous auprès de la conseillère numérique, il suffit de contacter France Services au 02 98 16 14 20, en précisant la thématique.

Déclaration Préalable de Travaux



Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui est exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination

d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. Extension, surélévation, création d'un carport, d'un abri de jardin, d'une piscine, d'une clôture, de fenêtre ou d'un ravalement, les travaux entrepris dans une maison nécessitent généralement des autorisations d'urbanisme. En fonction de leur importance, vous devrez déposer une déclaration préalable ou demander un permis de construire. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux dès lors que l'on dépasse les 5 m² d'emprise au sol ou que l'on modifie l'aspect de son terrain ou de sa maison. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de se renseigner auprès de la mairie.

Lannedern An Heol Vraz, nouvelle association communale

Un Grand Soleil, présentation...

Fabien Huguet, cofondateur de l'association



Lannedern an Heol Vraz est une toute jeune association tournée vers la culture.

Le but est la mise en valeur, le développement et la restauration de notre patrimoine au travers de manifestations diverses et variées.

Ces dernières permettant la valorisation mais aussi le financement de la réfection de certaines pièces.

Ainsi, une première festivité est programmée début octobre prochain, l'Oktoberfest, une soirée choucroute et fête de la bière, avec notamment des bières brassées sur notre commune. Les recettes de cet évènement permettront de financer en partie la restauration du triptyque de l'église.



L'association apportera également son aide et son soutien au jumelage de la commune, projet qui avait été lancé par des habitants lors des élections communales de 2019.

Dans la création de cette association, je suis associé à Pierre-Yves Richard et Hervé Brabant. Nous espérons être rejoints, aussi, si vous avez un vif intérêt pour la culture, le patrimoine breton et appréciez les moments de convivialité, n'hésitez pas à nous contacter.

Fabien Huguet.

Contact : Pierre-Yves Richard ☎ 06 62 15 01 71 ✉ pierre-yves.richard@orange.fr
Fabien Huguet ✉ kerfuns@hotmail.fr

Oktoberfest, Choucroute et Fête de la bière



Cette manifestation est destinée comme précisé ci-dessus à financer les projets culturels de l'association.

La première édition va permettre de « se tester », et de se mettre en place, de voir ce qui fonctionne, afin de s'améliorer les années suivantes.

60 kg de choux ont été râpés début mars et mis à fermenter pour que la choucroute soit prête en octobre, la charcuterie sera préparée à la fin de l'été et le repas sera préparé et servi par l'équipe associative.

La bière sera brassée au bourg par Joël Wysocinski. Il vient de s'installer officiellement comme brasseur et apiculteur sous le nom « Brasserie Apicole ». En plus d'une bière blonde spécialement conçue pour



l'évènement, Joël proposera à la vente ses autres productions, à consommer sur place ou à emporter en bouteille.

L'idée est donc bien de proposer un repas totalement réalisé dans notre village.

Pour aller encore plus loin, les deux maraichers de la commune ont été contactés pour que l'année prochaine les choux et les pommes de terre soient produits ici.

Le printemps des poètes



Cette année, le Printemps des Poètes avait pour thème l'Ephémère. La bibliothèque a proposé plusieurs activités le samedi 19 mars. Tout d'abord, dans la matinée, l'atelier d'écriture au complet, animé par Nadine Garnier et Jean-Paul Kermarrec s'est réuni afin de concocter des textes qui seront couchés sur les ardoises. S'en est suivi un pique-nique partagé puis deux ateliers : un atelier pour compléter l'assemblage textile de la création de Paulette Patout – plasticienne- : des cousettes de tous âges qui ajoutaient des feuilles à son bel arbre... et un deuxième atelier « ardoises » pour recopier les belles trouvailles du matin... et autres textes poétiques au choix mis à la disposition des « copieurs et copieuses » selon leur inspiration. Ici aussi tous les âges se côtoyaient dans la bonne humeur.

Un groupe est descendu jusqu'au lavoir pour terminer l'accrochage des « poèmes à sécher » réalisés les jours précédents

Comme prévu, la dernière heure a été consacrée à des lectures partagées entre une trentaine de personnes de tous âges – enfants et adultes. Après Jean-Paul Kermarrec qui nous a lu des extraits de son ouvrage qui parlaient de Lannédern...et de ses lézards...chacun a pu lire des poèmes qui l'inspiraient.



Vous pourrez apprécier plus de 100 poèmes sur ardoises sur les murs du Vieux Bourg et tous nos textes sur tissu « à sécher » au lavoir.

Emilie Le Roux et Suzanne Masson

Unesco

Lannédern, en plus d'une cinquantaine de communes, a été sélectionnée pour représenter les enclos paroissiaux à l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture).

Les enclos témoignent de la richesse de la Bretagne au 16^{ème} et 17^{ème} siècle, véritable âge d'or de la production toilière de chanvre et de lin. Un enclos paroissial est au sens strict une église entourée d'un placître voué ou non à un cimetière, que borne un mur d'enceinte. L'enclos doit rassembler au moins cinq des huit éléments suivants : une église, un ossuaire, une chapelle reliquaire, un calvaire, un mur d'enceinte, une porte triomphale, un cimetière dans le placître, une fontaine.

Celui de Lannédern date de 1660. L'ossuaire de 1662 sera transformé en Chapelle Sainte Anne en 1668. Même si le mur a été remanié, on s'aperçoit que toutes les composantes sont présentes.

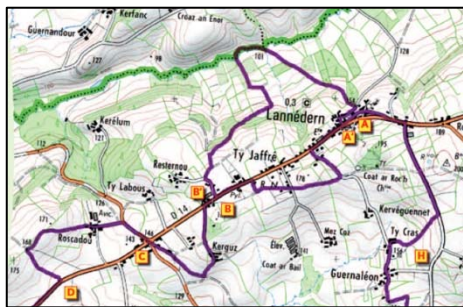
Ce projet est porté par le Département du Finistère.



Peinture d'Emile Simon, début XXème

Le chemin pour accéder au classement est long (près de 8 ans), mais si la démarche aboutit, elle permettra de mieux faire connaître, de mettre en valeur ce patrimoine architectural, ainsi que de développer un véritable tourisme culturel, avec des retombées économiques sur la commune.

P-Y Richard



Chemin de randonnée. A l'initiative d'habitants de la commune, un chantier participatif d'entretien d'une portion du chemin de randonnée, entre Pont-Men et Resternou (voir la carte en dernière page, partie « variante Pont Men » [A']) sera mis en place sur une matinée.

Le chemin est en effet enroncé sur quelques portions et disparaît sous les branches.

La date du 18 juin est à retenir !



Zones humides. Les zones humides jouent un rôle très important à différents niveaux. Leur connaissance précise, leur préservation et leur restauration s'imposent donc comme des priorités. La carte des zones humides doit être intégrée au sein des documents d'urbanisme. Fort de ce constat, le conseil municipal a confié la réalisation de l'inventaire des zones humides à l'Etablissement Public d'Aménagement de de Gestion du bassin versant de l'Aulne (Epaga). L'objectif est de réaliser un inventaire exhaustif et précis des zones humides. Tout au long de la démarche, l'accent sera mis sur la concertation avec l'ensemble des acteurs de la commune. Le comité de suivi technique composé d'élus de la commune, des services de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), de représentants des agriculteurs, des propriétaires fonciers, des chasseurs, des pêcheurs et des associations s'est

réuni pour la première fois le 7 avril 2022.



Marie Guedes a fêté ses 100 ans !



Jeudi 5 mai était un jour exceptionnel à l'Ehpad Mont Le Roux d'Huelgoat. En effet, Marie Guedes a soufflé ses cent bougies, entourée de sa famille et du personnel soignant, aux petits soins pour la doyenne de l'établissement. Elle a reçu des fleurs et des cartes, et le gâteau d'anniversaire a été partagé avec les autres résidents lors d'un goûter convivial.



Première opération de l'année d'entretien du cimetière. Début mai, la première opération de l'année a eu lieu pour entretenir le cimetière. L'équipe bénévole est bien rodée depuis des années. Ce sont généralement trois matinées qui sont effectuées tous les ans, au printemps, en été et avant la Toussaint. Une dizaine de personnes se sont donc retrouvées sous une météo clémente pour arracher les mauvaises herbes et nettoyer l'enclos paroissial.



Entretien. Lannédern a passé une convention avec Pleyben pour utiliser ses ressources humaines et matérielles, lors d'opérations ponctuelles d'entretien et de petits travaux de réparation.

Containers à verre. L'un des premiers chantiers effectués par les équipes de Pleyben a été le nettoyage des abords des containers à verre du bourg et de Croas ar Hars. Les déchets déversés à côté de la salle polyvalente et du boulodrome ont été enlevés.



Recensement. La commune a été recensée début 2022 pour le compte de l'INSEE, avec un an de retard dû à la Covid. Le recensement est effectué tous les cinq ans sur l'ensemble des habitants des communes de moins de 10.000 habitants.

Ce chiffre établit le nombre légal des habitants de la commune. Il est utilisé pour différentes choses. Par exemple la population des cantons ou des circonscriptions peut changer les données électorales et demander un redécoupage. Le point qui touche le plus la commune est financier : les dotations annuelles de l'Etat sont proportionnelles au nombre d'habitants, comme pour toutes les strates administratives (communauté de commune, département, région). Alors, oui, se faire recenser est important pour notre petite commune !

Le recensement 2022 présage une augmentation de la population, en attente des résultats officiels.

Déchets. Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique. Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Achat de fuel domestique groupé. Guy Bellec propose une nouvelle opération d'achat groupé de fuel domestique pour réduire les coûts ouverte à tous les habitants de Lannédern.
Contact : Guy Bellec
☎ 06 75 46 59 97



Vente des logements communaux. Le Conseil Municipal a pris la décision de mettre en vente les trois logements rénovés du bas du bourg. Ils sont proposés prioritairement aux locataires actuels. Néanmoins, si vous êtes

intéressés, contactez directement la mairie.



Numérotation des maisons. Les numéros de maisons ont été distribués fin mai. Au cas où vous n'avez pas reçu votre numéro dans votre boîte aux lettres, contactez la mairie !

Etat civil, décès.
Frédéric Evenat, né en 1970, domicilié au bourg,
Geneviève Goasguen, née en 1920, domiciliée à Pleyben,
Jean Le Borgne, né en 1933, domicilié à Plonévez du Faou.

Etat civil, naissance.
La commune a eu le plaisir d'accueillir deux nouveau-nés en février et en avril.

Calendrier

Samedi 18 juin
Chantier de remise en état du chemin de randonnée entre Pont Men et Resternou, sur une matinée.

Contact : Mairie ☎ 02 98 26 40 56
✉ mairie.lannedern@wanadoo.fr

Samedi 2 juillet
Vœux de la Municipalité et Fête inter-association. Toutes les associations de Lannédern organisent une fête autour d'un barbecue où toute la population est conviée. La journée commence par le spectacle de l'école.

Contact : Emilie Le Roux
☎ 06 85 62 90 86
✉ 29emilieleroux@gmail.com
ou
Mairie de Lannédern
☎ 02 98 26 40 56

Dimanche 24 juillet
Pardon de Saint-Anne. Comme tous les ans, le Comité Sainte Anne organise ses festivités à la salle polyvalente après la messe. Au programme, goûter avec des gâteaux faits maison, divers jeux, loterie et panier garni.

Samedi 27 août
Pardon de Notre Dame de Koat ar

Roch. L'ancienne tradition est reprise cette année par la congrégation propriétaire de la chapelle. Après la messe, un repas sera servi.

Dimanche 2 octobre
Le Comité des Fêtes organise le pardon de Saint Edern. Jeux et goûter après la messe.

Samedi 29 octobre
Oktoberfest : choucroute et fête de la bière organisée samedi soir par Lannedern An Heol Vraz.

Contact : Pierre-Yves Richard
☎ 06 62 15 01 71
✉ pierre-yves.richard@orange.fr

Contacts

En cas de besoin vous pouvez joindre
⇒ **Mairie**
☎ 02 98 26 40 56 ✉ mairie.lannedern@wanadoo.fr
⇒ **Pauline CARO** – Maire
☎ 06 33 31 94 05 ✉ mairie.lannedern@wanadoo.fr
⇒ **Emilie LE ROUX** – Adjointe
☎ 06 85 62 90 86 ✉ 29emilieleroux@gmail.com
⇒ **Pierre-Yves RICHARD** - Adjoint
☎ 06 62 15 01 71 ✉ pierre-yves.richard@orange.fr

Téléphones utiles

⇒ Mairie – Poste	02 98 26 40 56
⇒ Ecole	02 98 26 43 02
⇒ Déchetterie	02 98 16 14 00
⇒ Service des Eaux	02 98 26 45 49
⇒ SAUR	02 77 62 40 00
⇒ Prêtre	02 98 26 60 11
⇒ ADMR	02 98 81 46 38
⇒ SAMU 15	Gendarmerie 17
⇒ Pompiers 18 (fixe) 112 (mobile)	

LANNÉDERN

“A travers la campagne”

A découvrir

- Vue panoramique sur les Monts d'Arée
- Endos, Ossuair
- Eglise du 17ème siècle

Infos

- Longueur : 10 km
- Variante : 3,8 km
- Durée : 2 h 30
- Variante : 1 h
- L.G.N 0617 Ouest
- Balisage : jaune
- Départ : Parking du Bourg
- Difficulté : Quelques endroits boueux par temps de pluie

- A** Emprunter la D 14 sur votre gauche. Traverser le bourg et prendre la 1ère route à gauche. Après 300 m, emprunter à droite un chemin qui vous ramènera à la D 14 que vous suivrez jusqu'à la station service.
- B** Emprunter la route face à la station service jusqu'au village de Kerguz. Dans le village prendre sur votre droite un chemin creux puis à gauche l'ancienne voie de chemin de fer pour un retour à la D 14.
- C** Traverser le carrefour en direction de Brasparts et emprunter la première route à gauche qui vous mène au village de Roscaddou. Le traverser pour rejoindre un chemin. Celui-ci vous conduira à nouveau à la D 14.
- D** Emprunter à droite la D 14 et après 250 m tourner dans la 1ère route à gauche jusqu'au village du Moulin du Duc que vous traverserez.
- E** En bas du village emprunter un chemin creux jusqu'à la route communale.
- F** Tourner à gauche. Passer le village de Quivit. Au carrefour, aller tout droit sur 1,2 km.
- G** Emprunter la voie de chemin de fer sur la gauche. Après environ 200 m quitter celle-ci par la droite pour rejoindre les villages de Guernaleon et Ty Gras.
- H** Au village de Ty Gras, prendre un chemin à gauche qui vous conduira à la route communale. Poursuivre jusqu'au château d'eau, point culminant de la commune (vue sur les Monts d'Arée). Puis continuer jusqu'au bourg de Lannédern (endos paroissial, ossuair, église du 17ème siècle).

Variante "Pont Men"

- A** Suivre la direction du lavoir. Dans le bas du bourg, tourner à gauche et suivre le fléchage "Pont Men". Traverser et longer le cours d'eau "La petite Douphine". Passer 2 ponts.
- B** Retour à la D 14 que vous prenez à gauche pour un retour au bourg ou à droite pour continuer sur le circuit "A travers la campagne".

ENCLOS PAROISSIAL

